

# 40h sommeil module 3 :

## Le traitement du Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS) par PPC Formation en inter



### Public

Médecins  
Validant DPC pour les  
pneumologues et les MG



### Durée

10 heures (1,5 jour)  
Jour 1 de 9h00 à 17h00  
Jour 2 de 9h00 à 12h00



### Pré-requis

Être titulaire du DE et  
avoir suivi les module 1 et 2



### Tarif

950 € HT/participant



### Dates

26 et 27/01/2024



### Effectif

5 places minimum  
10 places maximum



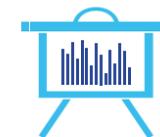
### Lieu

Association le Don Du Souffle  
1 esplanade Pr François Barale  
25000 Besançon



### Objectifs de la formation

Depuis le 1er janvier 2021, les nouveaux prescripteurs de ventilation par pression positive continue (PPC) doivent justifier d'un parcours de formation DPC « Sommeil » spécifique de 40 heures. Cette formation est le module 3 sur 4 du parcours, elle est conforme à la réglementation.



### Contenu pédagogique

- Appréhender la réglementation en vigueur quant à la prescription de la PPC
- Choisir et régler une PPC
- Rédiger une demande d'accord préalable (DAP) et renouvellement de prescription de PPC
- Lister le suivi d'un patient traité par PPC
- Maîtriser la lecture des tracés des PPC
- Prendre en charge la somnolence résiduelle
- Adapter une stratégie diagnostique et thérapeutique d'un patient suspect de SAHOS

[Pour vous inscrire, cliquez ici](#)

## Intervenantes :

**Dr V. GILLET** - médecin du sommeil centre Ellipse

**Dr R. MARTARELLO** Médecin généraliste centre Ellipse et vacataire au service des Explorations Fonctionnelles Respiratoires du CHU de Besançon

## Méthodes pédagogiques

- Méthode affirmative : exposé théorique
- Méthode interrogative : feed-back permanent entre les stagiaires et l'intervenant
- Méthode active : cas cliniques

## Délai d'accès

Clôture des inscriptions 15 jours avant le début de la formation

## Modalités d'évaluation

Evaluation Pré et Post-formation : mesure des acquis en termes de compétences à l'entrée et à la sortie de la formation

## Validation de la formation

Attestation DPC pour les pneumologues et MG

Attestation de fin de formation pour les autres spécialités

## Renseignements & accessibilité aux personnes en situation de handicap

**Les apprenants en situation de handicap peuvent bénéficier d'un entretien auprès du référent handicap :**

Sékolène Favre

03 63 08 51 60

[sfavre@education-formed.org](mailto:sfavre@education-formed.org)